

Demande de prise en charge Prestations retraite CNRACL

En accompagnement de cette demande de prise en charge, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces justificatives listées dans les annexes de la convention 01/02/2025 au 31/12/2027 ainsi que l'imprimé « *Fiche de renseignements concernant l'agent* ».

Nom de la collectivité :

N° Siret de l'établissement siège :

N° de Siret de l'établissement à facturer si différent :

Adresse :

N° de tél. : e-mail :

Nom du représentant, et qualité :

L'Autorité territoriale demande la prise en charge relative au dossier ou à la situation de l'agent suivant :

(Prénom et NOM usuels de l'agent)

Cochez le(s) service(s) que vous souhaitez confier au Cdg79 :

Tarif FORFAITAIRE pour les dossiers / RDV et formations au Cdg79		
	Demande de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	30 €
	Demande de retraite CNRACL et RAEP Départ et ouverture des droits âge légal de droit commun	80 €
	Demande de retraite progressive CNRACL)	100 €
	Départ <u>OU</u> droits anticipés (carrière longue, catégorie active, parent 3 enfants...)	100 €
	Demande d'avis préalable pour les fonctionnaires handicapés uniquement	100 €
	Demande de réversion	150 €
	Demande de retraite pour invalidité	200 €
	Envoi de données dématérialisées devant être transmises à la CNRACL : - Correction du compte individuel retraite (CIR), - Simulations de pension y compris pour leur contrôle	80 €
	RDV ⁽¹⁾ personnalisé avec l'agent, accompagné ou non par sa collectivité RDV au Cdg79 ou téléphonique, le Cdg décidant de l'opportunité d'un RDV en présentiel	50 €
	Accompagnement au CDG d'un gestionnaire retraite sur les outils mis à disposition par la Caisse des dépôts (CIR-Simulation et Demande de retraite)	150 €
Tarif FORFAITAIRE JOURNALIER pour les déplacements en collectivité Facturé par jour quel que soit le temps passé		
	Accompagnement à l'extérieur du CDG déplacement d'un agent du service pour un dossier très complexe, ou pour former le gestionnaire retraite sur les outils mis à disposition par la Caisse des dépôts (CIR-Simulation et Demande de retraite) à titre exceptionnel et sous réserve de la disponibilité du service.	280 €

(1) NB: le RDV avec l'agent nécessitant la réalisation d'un dossier (correction du CIR, demande d'avis préalable pour les fonctionnaires handicapés, simulation ou demande de retraite), le dossier en question sera facturé, en plus du RDV, à la collectivité. Pour savoir quel type de prestations cochez, merci de vous rapprocher du Cdg79.

Cadre réservé au Cdg

Cadre réservé à la collectivité (indiquer votre préférence pour les jours de RDV, le Cdg essaiera d'en tenir compte)

L'Autorité territoriale demande la prise en charge relative au dossier ou à la situation de l'agent suivant :

(Prénom et NOM usuels de l'agent)

Fait à : Le.....

Cachet et Signature du Représentant de la Collectivité	Prénom et NOM du signataire :
	Qualité du signataire :